

# COSU T!TRES D!'DENT!TES <br> Pas de perdants.... d!sait la VIIle !! 

Et pourtant, lors de ce COSU du 6 septembre 2017, contrairement aux engagements de la Ville, les agents des antennes se verront appliquer l'abattement au $1 / 30$ en cas d'arrêt maladie.

## La CFDT dénonce le rétropédalage de la Ville de Paris !!!

Sur les postes vacants, la CFDT reste plus que jamais vigilante sur le transfert des effectifs pour garantir que tous les postes vacants soient comblés afin d'éviter toute surcharge de travail pour les agents déjà en poste.


La CFDT rappelle que cette réforme manque d'anticipation sur les conditions d'accueil, notamment la perte des 90 jours de délai de carences en cas

## Pour information

Les agents de la plateforme téléphonique de la Préfecture de Police de Paris seront finalement transférés à la DDCT (Direction de la Démocratie, des Citoyens et du Territoire), qui reprendra les activités de la DICOM (Direction de la Communication) en novembre 2017.

## Pour information

La DDCT doit organiser une présentation aux futurs agents intégrants cette direction courant novembre 2017, l'accueil officiel de tous les agents par les représentants de la Ville se fera ensuite le 9 janvier 2018. d'arrêt maladie.

# Pour la CFDT, les choses doivent être transparentes et négociées avant l'arrivée des agents ! 

ADHERER A LA CFDT,<br>C'EST REJOINDRE L'EFFICACITE

